



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****21006182***

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE**07 JAN. 2021**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU BAINAUT DIVISION TOURNAIN° d'entreprise : **0451 477 788****Nom**(en entier) : **Centre d'Education et de Réadaptation au Travail**
(en abrégé) : **CERAT**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Rue Paul Pastur 24 à 7500 TOURNAI en Région Wallonne****Objet de l'acte : NOMINATIONS, DEMISSIONS, MANDATS**

Texte :

NOMINATIONS :

L'Assemblée Générale de l'Asbl CERAT, réunie le 10 décembre 2020, acte la nomination des administrateurs suivants :

- Monsieur VANHOUTTE Gilbert, né le 29/01/1952 à Esplechin, domicilié Rue Cromberie 3 à 7542 Mont St AUBERT
- Madame GONTON Delphine, née le 25/10/1984 à Mouscron, domiciliée Rue de Popuelles, 2 A à 7760 VELAINES

DEMISSIONS :

L'Assemblée Générale de l'Asbl CERAT, réunie le 10 décembre 2020, acte la démission en tant qu'administrateur et membre de :

- Monsieur TYSENS Frank; né le 15/05/1954 à Genk, domicilié à l'Avenue du Prince d'Orange, 3 à 1420 Braine l'Alleud;
- Madame BRASSEUR Dominique, née le 15/05/1956 à Soignies, domiciliée Rue Enclus du Haut, 31/1 à 7750 Orroir .

RECONDUCTION DES MANDATS :

L'Assemblée Générale de l'Asbl CERAT, réunie le 10 décembre 2020 renouvelle les mandats des autres administrateurs pour une durée de quatre ans.

Le nouveau conseil d'administration se compose comme suit :

- Monsieur LHOTE Etienne, président
- Monsieur LECLERCQ Jean-Paul, secrétaire
- Madame FINET MAHIEU Marina, administrateur
- Madame LUYCKX Gisèle, administrateur
- Madame GONTON Delphine, administrateur
- Monsieur MARCHAL Eric, administrateur
- Monsieur CABO Xavier, administrateur
- Monsieur VANHOUTTE Gilbert, administrateur

LHOTE Etienne,

Président de l' Asbl CERAT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).